

L'équipe de terrain

L'inventaire des zones humides de l'Est du département de l'Aude a été confié au bureau d'études ETEN Environnement.

Plusieurs chargés d'études seront affectés à cette mission. Ils interviendront sur le terrain en partenariat avec les correspondants locaux :



Ponctuellement, d'autres intervenants seront également susceptibles de venir à votre rencontre.

**Propriétaires, agriculteurs,
pêcheurs, chasseurs,
randonneurs, habitants :**
**qui mieux que vous connaît
ce territoire ?**

*N'hésitez pas à nous
contacter pour toute
information complémentaire.
Vous pouvez nous faire
parvenir vos documents
et vos remarques
aux adresses suivantes :*

E-mail : laurent.triadou@smmar.fr

E-mail : environnement@eten-midi-pyrenees.com

Maitre d'ouvrage:

Le SMMAR



Prestataire:

ETEN Environnement



Conseil Général de l'Aude
11 855 Carcassonne Cedex 9

Téléphone : 04.68.11.63.02
Télécopie : 04.68.11.64.68

Antenne Midi-Pyrénées
325 rue du 8 mai 1945
82 800—NEGREPELISSE

Téléphone : 04.68.11.63.02
Télécopie : 04.68.11.64.68



**Les zones humides
de l'Est du bassin
versant de l'Aude**

Un patrimoine **exceptionnel**



Zone humide

**POURQUOI UN
INVENTAIRE ?**



Les rôles des zones humides

Les zones humides sont définies comme des sites où l'eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel ainsi que la vie animale et végétale.

Ces espaces, en forte régression, constituent un patrimoine unique et sont souvent utiles à l'homme.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 donne une définition légale des zones humides : « Terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, (...) de façon permanente ou temporaire (...) ».

Les prairies humides, la végétation en bordure des cours d'eau, les mares, ...

Un réservoir de biodiversité

Les zones humides sont le lieu d'une forte productivité biologique. Elles assurent à elles seules plusieurs fonctions nécessaires à la vie.



Elles sont le lieu de reproduction, de refuge

et de nourrissage pour de nombreuses espèces patrimoniales. Elles permettent notamment la reproduction du brochet. Ces milieux accueillent également une flore protégée.

Un rôle d'autoépuration

Une zone humide fortement végétalisée absorbe les nutriments apportés par son bassin versant (l'agriculture, l'industrie, les villes...) Les zones humides participent ainsi naturellement à l'amélioration de la qualité des eaux...que, souvent, nous buvons!

Un soutien à l'étiage

Les zones humides stockent l'eau, de façon permanente ou temporaire. Elles participent à la recharge des nappes profondes et surtout des nappes d'accompagnement des rivières, qui alimentent vos puits. Ces réservoirs peuvent ainsi être utilisés comme soutien d'étiage pendant les périodes les plus sèches.

Les zones humides permettent la régulation des microclimats.

En période estivale, ce sont des lieux d'évaporation intense, formant ainsi des précipitations et agissant ponctuellement sur la sécheresse au bénéfice des activités agricoles.

La préservation de lieux habités



Martin-pêcheur d'Europe

Les zones humides sont utiles lors des périodes de fortes pluies. Stockant l'eau, elles servent de zone d'expansion des crues, réduisent la vitesse de propagation des eaux et limitent ainsi les inondations.

Une zone humide a donc un fonctionnement complexe au service de l'intérêt général !

Un élément de votre cadre de vie

Le tourisme vert se développe de plus en plus dans les départements éloignés du littoral. L'Aude bénéficie déjà de cette attractivité. Paysage et originalité du département sont souvent en lien avec l'existence de ces zones humides

En les valorisant, elles peuvent avoir un effet attractif supplémentaire sur le tourisme, permettre le développement de l'économie locale...

...et améliorer notre cadre de vie quotidien!

Un inventaire pour mieux les connaître

Compte tenu du manque de connaissance uniforme des zones humides et de leur fonctionnement sur le bassin versant, le SMMAR a pris l'initiative d'un inventaire. Le SMMAR souhaite donc mieux connaître ces milieux afin de mieux en apprécier les fonctions, les évolutions et proposer une stratégie de gestion durable pour ces milieux.

Cet inventaire n'a pas pour vocation de « mettre sous cloche » ces zones sensibles, mais de les répertorier, d'évaluer leur intérêt et d'associer les usages locaux à leur gestion (chasse, pêche ...).



Roselière



Ripisylve

Plan de financement:

Agence de l'Eau	50 %
Région Languedoc-Roussillon	15 %
SMMAR	35 %

**Les zones humides :
une richesse
méconnue ...
à notre service!**